

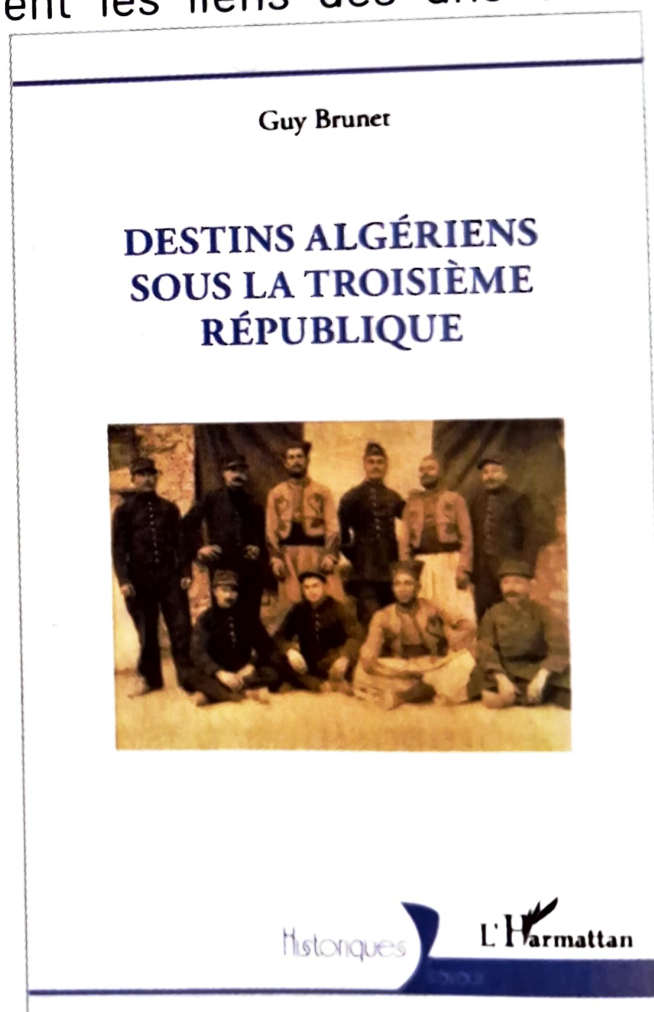
DESTINS ALGÉRIENS SOUS LA III^E RÉPUBLIQUE

PAR GUY BRUNET

Guy BRUNET est un historien, démographe de formation. Avec son livre « Destins Algériens sous la Troisième République », il nous présente son travail de compilation et de recherches sur les parcours de deux milliers d'hommes, 2113 pour être précis, passés devant le conseil de révision des trois départements du territoire algérien en 1878 et 1879. Tout ceci dans le contexte de la colonisation.

L'auteur s'interroge sur ce slogan colonialiste : « La Méditerranée coule au milieu de la France, comme la Seine coule au milieu de Paris ». Avec une batterie de questions complémentaires : la proximité entre l'Algérie et la France était-elle si forte ? Français, étrangers et Israélites vivaient-ils de la

même manière et exerçaient-ils les mêmes métiers ? Et surtout : quels étaient les liens des uns et des



Éd. L'Harmattan,
160 pages, 18 €.

autres avec la métropole ?

C'est un travail de « romain » auquel s'est livré Guy BRUNET sur les dossiers militaires de ces jeunes conscrits. L'analyse a porté sur leur mobilité géographique, leur état de santé, leurs relations au sein de l'armée avec la justice, leur éventuel enracinement en Algérie, leur niveau d'instruction, leurs addictions en particulier à l'alcoolisme. Guy BRUNET a pu même retracer le parcours dans la vie civile de plusieurs dizaines de cas : mariage, enfants, dernière adresse connue, et métier.

Libre donc à chacun, dans les limites évidemment de l'étude et des éclairages contextuels sur cette période de l'histoire de l'Algérie française, de se faire sa propre opinion.

- Le peuple européen d'Algérie à la veille de l'indépendance est le fruit d'une sorte de « sélection naturelle ». Sur les 20 000 colons agricoles venus de France entre 1848 et 1850, seule la moitié cultiva la terre, trois mille décèdent dans les trois ans et 7 000 reviennent en métropole. L'étude de Guy BRUNET révèle ainsi que les motifs de réforme sont liés aux conditions de vie et de travail avec une sur-représentation des maladies osseuses et de la vision par rapport aux conscrits de métropole.

Parmi ces Européens d'Algérie, figuraient les communautés espagnole, maltaise et italienne plus aguerries et robustes. Il est éta-

bli que les premiers Européens à s'établir durablement sur le territoire algérien sont originaires de l'île de Minorque en particulier du port de Mahon. A partir de 1850, des familles, voire des villages entiers des régions de Valence et d'Alicante, fuyant la misère, ont migré vers Oran.

- Avec ces afflux successifs de populations dont celles des Suisses avec la création de la Compagnie Genevoise de Colonisation (1853) des Alsaciens en 1870, ... les inégalités sociales au sein du peuple européen d'Algérie se réduisent. A l'origine, la Troisième république avait attribué des concessions révocables aux Français de métropole. Les autres européens dont surtout les Espagnols étaient cantonnés aux métiers de pêcheurs, de commerçants, d'ouvriers agricoles, d'artisans... Or, la création de propriétés foncières plus rentables que le lopin de terre initial provoque l'exode rural d'anciennes familles de colons. Ils rejoignent ainsi les nouveaux migrants dans les villes ainsi que les Israélites. Si ces derniers sont surtout présents dans le commerce, les autres Européens exercent les mêmes professions.

- Deux facteurs essentiels contribuent au rapprochement voire à la fusion entre ces différentes communautés d'origine européenne : la langue française et l'attachement à une France idéalisée.

- Et ce sera le dernier enseigne-

ment du livre « Destins Algériens sous la Troisième République » : cette Armée d'Afrique était composée pour moitié de Musulmans. Guy BRUNET a raison d'affirmer « Ce sont des « sujets » français. Ils ont la nationalité française mais ne disposent pas des droits de citoyenneté étant relégués dans un statut inférieur qui sera codifié

sous l'appellation « indigénat ». En tout cas, ce statut même défavorable n'empêcha pas les Musulmans de résister à la prétendue « véritable barbarie » de la colonisation. Les chiffres en attestent. La population des « Sujets musulmans » passe de 2 491 600 en 1856 à 4 739 400 en 1901.

Pierre Masson